

ENGAGEONS-NOUS ENSEMBLE

+ DE TRI • DE DÉCHETS

ENLÈVEMENT DE VOS ENCOMBRANTS GRATUIT & SUR RDV !

NOUVEAU EN LIGNE SUR

MONSERVICEDECHETS.COM

OU PAR TÉLÉPHONE AU
0800 420 420



ENLÈVEMENT GRATUIT DE VOS ENCOMBRANTS

Vous avez des objets volumineux cassés ou qui ne servent plus, et dont vous souhaitez vous débarrasser ? Des solutions existent comme le don à une association ou le dépôt dans une des 15 déchèteries de l'Agglomération.

L'écométropole de Nîmes a également mis en place un service gratuit de collecte des encombrants à domicile.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Exclusivement les particuliers résidant sur le territoire de Nîmes Métropole et ne pouvant se déplacer en déchèterie, dans la limite de 2 objets volumineux maximum par collecte.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Considéré comme un dépôt sauvage, l'abandon des encombrants (canapé, frigo, matelas, étagères, etc.), est passible d'une amende allant jusqu'à 1500€ et de sanctions pénales*.
*au titre de l'article R.632-1 du Code Pénal.

COMMENT ÇA MARCHE ?

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :

 monservicedechets.com



Scannez-moi

 Téléchargez l'appli **MONSERVICEDECHETS**



 **0800 420 420**

La date de collecte vous sera précisée lors de votre prise de RDV.

Les collectes d'encombrants sur St Dionisy se dérouleront selon le planning suivant :

JOUR	DATES DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS 1ER SEMESTRE 2024					
3ème mardi	mardi 16-janv.	mardi 20-févr.	mardi 19-mars	mardi 16-avr.	mardi 21-mai	mardi 18-juin

UNE QUESTION ? CONTACTEZ-NOUS !

Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers (DCTDM) de Nîmes Métropole

 dctdm@nimes-metropole.fr

 04 66 02 54 54

